

## **DROIT FISCAL DES AFFAIRES**

*(calculatrice autorisée)*

La société à responsabilité limitée REVE (soumise à l'impôt sur les sociétés) détient à la date de clôture de son exercice social, soit au 31 août 2010, l'intégralité des actions de la société par actions simplifiée PECHE.

La situation comptable de la société PECHE, à la même date, est la suivante :

- disponibilités :	389 700€
- capital social :	37 000€
- réserve légale :	3 700€
- réserves ordinaires :	100 000€
- résultat net comptable :	249 000€

La société à responsabilité limitée REVE envisage :

- soit de céder les actions de sa filiale moyennant un prix de 380 000€, actions qu'elle avait acquises en 2007 moyennant un prix de 50 000€,
- soit de dissoudre cette société et de la liquider.

Le gérant de la société à responsabilité limitée REVE vous demande d'étudier, du point de vue fiscal, les deux opérations envisagées.